

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys à 1008 Prilly

avec Eco-Logis Kuhn Sàrl (conception), bat-technique cvse sa (étude cvs)



Le nouveau restaurant de la piscine conserve l'implantation du restaurant existant avec un niveau légèrement rehaussé pour permettre une entrée plus douce depuis le parking. La toiture surélevée ainsi que le sas transparent invitent à y pénétrer.

Une fois le sas franchi, le cœur du bâtiment s'ouvre avec la continuité de la toiture surélevée qui se prolonge jusqu'aux terrasses du côté Sud. Cet espace central, véritable colonne vertébrale du projet, permet également un apport généreux de lumière. De cet endroit, le client s'oriente aisément : au Nord le vestiaire et les sanitaires, à l'Ouest l'office et la cuisine puis le café, à l'Est le restaurant avec ses salles divisibles et au Sud les différentes terrasses.

Proche de l'entrée de service se trouvent les vestiaires du personnel ainsi que le bureau. Toutes les annexes de la cuisine sont placées à proximité immédiate de celle-ci, mais également en relation directe avec le self-service/kiosque.

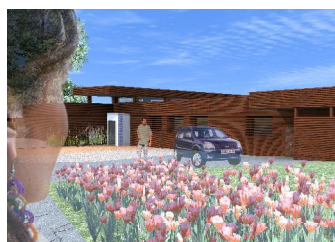
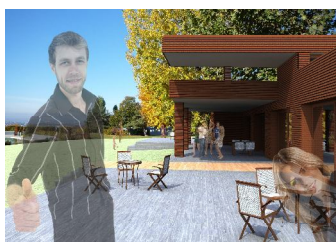
Les terrasses, au Sud, sont clairement délimitées par rapport au terrain engazonné de la piscine qu'elles surplombent. Elles forment un socle sur lequel le bâtiment s'assied. Un subtil jeu de gradins et de marches permet la transition entre l'espace de la terrasse et celui de la piscine.

Les sanitaires/vestiaires/douches destinés aux usagers de la pataugeoire et du beach-volley se trouvent au Nord du restaurant. Ce corps de bâtiment n'est pas isolé.

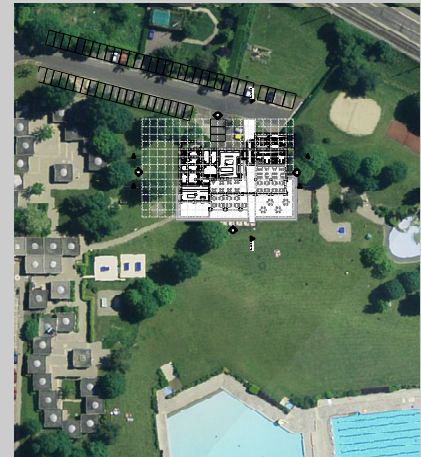
Le bâtiment est organisé selon une trame de 2.50x2.50m qui offre la possibilité de réaliser une structure économique et d'optimiser la préfabrication. Ainsi de l'échelle du territoire au détail de construction, la rigueur de la trame peut se lire sans peine.

Le bâtiment est habillé de claires en bois, posées horizontalement. Ce revêtement, sobre et simple sans être simpliste, permet une uniformité des façades. Il offre des vues intérieures et extérieures ainsi que des visions nocturne et diurne différenciées grâce aux fenêtres placées derrière.

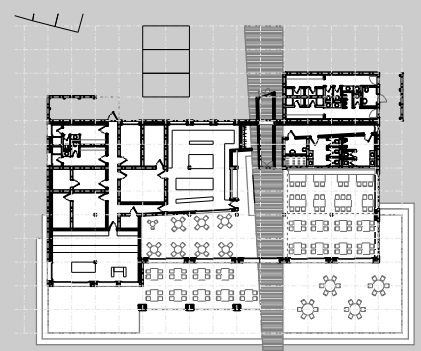
La toiture plate, végétalisée, fait office de rétention d'eau et accueille les panneaux solaires. Le projet répond au label Minergie-Eco.



CONCOURS



implantation



rez-de-chaussée



façade sud



coupe longitudinale



coupe transversale

| | |
|--------------------------|----------------|
| Volume SIA 416 | |
| bâtiment | 2'475m3 |
| extérieur | 598m3 |
| SBH | 555m2 |
| Terrain | -m2 |
| Mandat d'étude parallèle | 2010/11 |